



Union Interparlementaire

Pour la démocratie. Pour tous.

133^{ème} ASSEMBLEE DE L'UIP ET REUNIONS CONNEXES

Genève, 17 - 21.10.2015

Séance publique du Comité chargé de Promouvoir le Respect du Droit International Humanitaire

La dimension humanitaire des migrations forcées – Demandeurs d'asile et réfugiés : Des réactions d'urgence aux solutions globales.

mardi 20 octobre 2015

14:30 - 16:30, Salles 3 & 4, niveau 0, CIGG

Concept

Les migrations et les mouvements de réfugiés sont l'une des composantes de la condition humaine depuis des milliers d'années et le resteront à l'avenir. A cours des derniers mois, nous avons assisté à des mouvements sans précédent de réfugiés et de migrants en marche vers l'Europe occidentale. Les guerres, les conflits et les persécutions contraignent plus de gens que jamais depuis la Seconde Guerre mondiale à quitter leur foyer et à chercher refuge et sécurité ailleurs.

Le nombre des personnes déplacées de force à la fin de 2014 avait atteint un total incroyable de 59,5 millions, contre 51,2 millions un an auparavant et de 37,5 millions dix ans avant. Cette année, cette statistique pourrait même augmenter. Au plan mondial, une personne sur 122 est désormais un réfugié, un déplacé interne, ou un demandeur d'asile. S'il s'agissait de la population d'un pays, ce serait la 24^{ème} du monde.

Depuis le début de 2011, la principale cause de l'accélération des migrations est la guerre en Syrie : cette guerre est désormais le principal pourvoyeur de déplacements au monde mais, depuis cinq ans, au moins 15 conflits qui ceux sont déclarés ou rallumés, jettent aussi des gens sur les routes.

L'une des conséquences les plus visibles des conflits dans le monde et des terribles souffrances qu'ils provoquent est la croissance exponentielle du nombre de demandeurs d'asile et de réfugiés qui recherchent la sécurité en entreprenant des voyages périlleux par terre et par mer, notamment en traversant la Méditerranée, le golfe d'Aden, la mer Rouge et les mers d'Asie du sud-est. Les mouvements mélangés de réfugiés et de migrants, dans des circonstances extrêmement périlleuses qui les rendent encore plus vulnérables aux abus et à l'exploitation, sont devenus une préoccupation mondiale. Ce phénomène produit des dynamiques particulières au niveau régional et entraîne des conséquences multiples pour les pays d'origine, de transit et de destination. Ces nouveaux schémas de migration et de déplacements forcés appellent des réponses humanitaires immédiates, mais aussi des solutions à long terme.

La séance publique portera essentiellement sur la dimension humanitaire des flux actuels de migrations forcées. Les orateurs présenteront le point sur la situation actuelle. Les participants débattront, ensuite, de la manière de protéger les demandeurs d'asile, particulièrement lorsqu'ils sont exposés aux risques les plus élevés et tout spécialement lorsqu'ils sont en mer. Ils discuteront du rôle et des responsabilités des Etats pour ce qui est de la protection des demandeurs d'asile et de l'obligation de leur sauver la vie. Les participants réfléchiront, enfin, aux éléments de solutions globales face à de telles situations qui nécessitent un traitement à plus long terme.

Comment les Etats doivent-ils réagir face à de grands flux de demandeurs d'asiles ? Que faire pour réduire les risques auxquels les demandeurs d'asile sont confrontés ? Le 'traitement offshore' des demandes est-il une solution ? Quelles sont les solutions à long terme pour la réinstallation ou le retour des réfugiés.

